



SANCTI
HIERONIMI
OPERA OMNIA

5

BR65

.J4

F7

v. 5

8067008



EX LIBRIS
HEMETHERII VALVERDE TELLEZ
Episcopi Leonensis



1080014560

E
HEN

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

SAINT JÉRÔME

V

250
B.

OEUVRES COMPLÈTES
DE
SAINT JÉRÔME

PRÊTRE ET DOCTEUR DE L'ÉGLISE

TRADUITES EN FRANÇAIS ET ANNOTÉES

PAR L'ABBÉ BAREILLE

AUTEUR DE LA TRADUCTION DES OEUVRES DE S. JEAN CHRYSOSTÔME COURONNÉE PAR L'ACADÉMIE FRANÇAISE

RENFERMANT

le texte latin soigneusement revu et les meilleures notes des diverses éditions

TOME CINQUIÈME

COMMENTAIRES SUR ISAÏE — XVI LIVRES

PARIS. — IMPRIMERIE V^o P. LAROUSSE ET C^o,
17, RUE DU MONTFARNSSE, 17.



PARIS
LOUIS VIVÈS, LIBRAIRE-ÉDITEUR

13, RUE DELAMBRE, 13

1878



Capilla Alfonsina
Biblioteca Universitaria



FONDO EMETERIO
VALVERDE Y TELLES

44614

BR65

J4

F7

V.S

SAINT JÉRÔME

TRADUCTION DE M. L. BARRÉ

PAR L'ABBÉ BARRÉ

PAR L'ABBÉ BARRÉ

TOME CINQUIÈME

PARIS — 1884



FONDO EMETERIO VALVERDE Y TELLEZ

11844

Biblioteca Universitaria
Calle Alameda

AVANT-PROPOS

Saint Jérôme a écrit sur Isaïe dix-huit livres de Commentaires, dont le cinquième, qui est l'explication historique des dix Visions, fut fait sur les vives instances d'Amable, évêque de je ne sais plus quelle contrée de la Pannonie, à qui il est dédié, longtemps avant que notre saint Docteur se fût résolu à commenter tout ce Prophète. Plus tard, cette résolution prise, il fit entrer ce livre dans son travail, pour ne pas refaire sans utilité ce qu'il avait déjà fait, et c'est pour cela que, dans le sixième livre et dans le septième, il reprend point par point les dix Visions, pour en développer seulement le sens figuré. Le cinquième livre est de l'an 397; les autres forment une œuvre trop considérable pour avoir été tous faits en une seule année, alors surtout que, par les avant-propos dont ils sont précédés, nous savons que saint Jérôme avait à cette époque bien d'autres préoccupations, et que l'âge et une santé chancelante lui rendaient plus sensible la rareté des secrétaires. L'opinion de Tillemont, qu'il appuie sur des motifs qui ont bien leur mérite, est que ces livres sont des années 408, 409 et 410; il conjecture que la mort de Stilicon, qui arriva au mois d'août de l'an 408, est visée en cet endroit de la préface du onzième livre, où notre saint Docteur repousse l'accusation calomnieuse d'avoir attaqué, dans ses écrits, ce chef barbare de l'armée romaine. Mais cette conjecture, quelque voisine qu'elle soit de la vérité, si elle prouve péremptoirement que ce livre est postérieur à la mort de Stilicon, n'indique pas de combien de temps il lui est postérieur. Il a une raison plus sûre d'adopter cette époque dans la préface du Commentaire sur Ezéchiel, qui est du commencement de l'an 311, et où l'auteur nous dit qu'il a terminé depuis peu son travail sur Isaïe. D'autre part, il y a dans le troisième livre des Commentaires mêmes sur Isaïe, cette preuve des plus claires qu'ils n'ont pas été commencés avant l'an 410 : « Il y a trente ans environ, lorsque j'étais à Constantinople et que j'étudiais les saintes Ecritures auprès d'un homme d'une rare éloquence, Grégoire de Nazianze, alors évêque de cette ville, j'écrivis au courant de la plume un court traité sur cette Vision — celle des Séraphins, — « comme pour faire l'essai de mes faibles forces. » Le milieu de l'an 380 doit être pris pour point de départ de ces trente ans, puisque c'est en ce temps-là que Grégoire occupa le siège de Constantinople, du mois de mai, après la cassation de Maxime-le-Cynique, jusqu'au mois de juin, où le grand prélat abdiqua dans le Concile œcuménique.

Quant aux Commentaires sur Jérémie, notre saint Docteur, à qui s'imposaient d'autres travaux, les dicta à des intervalles différents, selon que les circonstances le lui permettaient. Ce fut comme le dernier monument de son génie, et il touchait à sa fin quand il fut arrêté par la mort ou la cruelle maladie qui la précéda, après avoir été souvent suspendu par la nécessité de venir en aide à l'Eglise, dont la cause était souvent mise en péril. Il eût fallu, pour couronner l'œuvre, un livre ou deux consacrés à résumer le récit historique. Pour l'opinion qui a eu autrefois et jusqu'à nos jours ses partisans, que saint Jérôme avait écrit sur Jérémie vingt livres, dont quatorze auraient péri par le malheur des temps, elle est fautive, et l'on peut toucher en quelque sorte du doigt la cause de cette erreur : c'est que, dans un

007003

exemplaire antérieur à Cassiodore, ou avait joint aux six livres de saint Jérôme sur Jérémie sa traduction latine des quatorze homélies d'Origène sur le même sujet, et qu'elles avaient été regardées comme autant de livres. Ce qui est incontestable, c'est que notre saint Docteur, détourné de son entreprise par le grand et soudain ébranlement de l'hérésie pélagienne et par les attaques d'adversaires impies qui ne cessaient de l'assaillir dans son vaillant combat pour la vraie foi, ne put, malgré son désir, mener son travail jusqu'à la fin. Ces six livres sur Jérémie, les seuls que saint Jérôme ait faits, ou assurément les seuls qu'il ait jugés dignes de paraître, furent composés, comme le veut l'opinion généralement reçue, entre la lettre à Ctésiphon et le Dialogue contre les Pélagiens. Et, en effet, dans quelques-uns des Prologues de ces livres, il fait mention de cette lettre, comme d'une escarmouche contre l'hérésie de Pélagus, et là même il menace les hérétiques, s'ils ne viennent à résipiscence, de les écraser sous le coup d'une réponse complète. Or, entre la lettre et les Dialogues, il s'écoula une année, et c'est à cette époque, qui est l'an 413, qu'il faut rapporter les Commentaires. Quoique le premier livre des Commentaires ne semble point porter de trace que la lettre à Ctésiphon eût été déjà écrite, il faut se garder d'imiter ceux qui font remonter ce livre jusqu'au temps où commença l'hérésie pélagienne, c'est-à-dire jusqu'en 413, puisque dans ce même livre, à l'occasion du chapitre III de Jérémie, il est parlé de la lettre sur la Terre promise à Dardanus, laquelle est de 414, alors que ce personnage était sorti de nouveau de la charge de préteur du préfet des Gaules. Nous ne répugnons pas d'ailleurs à la croyance que les deux derniers livres sont de l'an 416, quand l'hérésie se croit assez forte déjà pour passer des calomnies à la violence contre ses adversaires bien pensants. Mais ce n'est là qu'une conjecture qui n'est pas assez sûre pour ébranler chez les autres la croyance à l'opinion généralement admise.

Nos scrupules sont de beaucoup plus sérieux au sujet de l'Appendice dont nous faisons suivre les Commentaires. C'est à tort, croyons-nous, que de savants critiques attribuent à saint Jérôme la traduction latine des neuf homélies complètes d'Origène sur Isaïe qui nous sont parvenues, traduction publiée autrefois sans nom d'interprète. Au nombre de ceux qui veulent que ce traducteur soit Jérôme, il y a, pour ne citer qu'eux, ces triumvirs de la littérature, Erasme, Huet et Tillemont. Erasme se fonde sur ce que le saint Docteur lui-même indique dans son Catalogue, qu'il n'est pas étranger à toute traduction latine des Commentaires d'Origène sur Isaïe, quand, après avoir signalé les dix-huit homélies sur Jérémie et sur Ezéchiel, il en mentionne d'autres sur les *Séraphins* et sur l'*Hosanna*; or, la première des Homélies qui nous restent traitée des Séraphins debout auprès du trône du Seigneur. *Isa.*, vi, 2. Cet argument, on le voit, n'est d'aucun poids pour prouver que les autres Homélies, qui racontent les autres Visions, ont eu saint Jérôme pour traducteur. Il est d'ailleurs absolument faux que ce titre sur les *Séraphins* du Catalogue puisse s'appliquer à aucun autre écrit qu'à la lettre à Damase, qui doit d'autant moins être regardée comme une traduction latine d'un traité quelconque d'Origène, qu'elle est, en maints endroits, en opposition formelle avec les opinions du même Origène. Huet fonde une conjecture plus vraisemblable sur le style, et il fait un choix d'expressions dont saint Jérôme, dit-il, aimait le fréquent emploi. Quelques-unes de ces expressions sont d'une latinité plus moderne, et non-seulement elles ne sont pas fréquemment employées dans les écrits de saint Jérôme, mais on ne les y rencontre jamais; pour les autres, elles ne sont pas précisément particulières à notre auteur, elles lui sont communes avec tous les écrivains de son temps. Pour l'erreur d'un copiste négligent qui a complété la neuvième Homélie sur Isaïe, tronquée dans les manuscrits et dans les livres, par la fin de la neuvième Homélie sur Jérémie, on peut en tirer la preuve, non pas comme le veut Erasme, que saint Jérôme a traduit les unes et les autres, mais, comme

on le voit par les anciennes éditions, qu'on avait réuni dans un seul exemplaire les homélies sur l'un et sur l'autre prophète, en ne tenant compte que de l'auteur, et non pas du traducteur.

Passons maintenant aux arguments de Tillemont. Rufin, dit-il, pour se laver, par l'exemple de saint Jérôme, du soupçon d'origénisme, écrit, dans la préface de son livre des *Principes*, que notre Docteur « avait traduit plus de soixante-dix traités d'Origène, qu'il appella homélitiques. » Si l'on veut les additionner tous, vingt-huit sur Jérémie et Ezéchiel, trente-neuf sur saint Luc, deux sur le Cantique des Cantiques, on arrivera à un total de soixante-neuf, auquel il faut évidemment ajouter les Homélies sur Isaïe, dont Rufin dit expressément, dans le livre II de ses *Invectives*, que Jérôme les avait accommodées, par quelques changements, au sens catholique, en les rendant en latin. Mais, répondrons-nous, est-il étonnant que Rufin, pour paraître plus excusable d'avoir fait ce que son adversaire avait fait plus que lui, exagère ce chiffre de soixante-neuf, et dise « plus de soixante-dix, » en nombre rond, comme il en a l'habitude? Peut-être aussi l'envie industrielle du prêtre d'Aquille avait-elle en vue les fragments d'Origène que Jérôme a traduits et à la suite desquels il a couramment écrits; et pour parler de nombre de soixante-dix, il n'y a pas de supposition qui ne soit plus plausible que d'y comprendre faussement ces Homélies sur Isaïe, parce que Rufin, à notre humble avis, avec sa méchanceté toujours en éveil, s'il les avait eues authentiques, n'eût pas manqué de dire, non pas soixante-dix, mais plus de quatre-vingts. Quant à ce que Rufin dit dans le second livre des *Invectives*, il y vise, non pas la traduction par Jérôme des Homélies d'Origène sur Isaïe, mais un autre écrit sur ce même Prophète. Notre saint Docteur avait adressé à Damase un traité ou lettre au sujet des Séraphins et de la Vision du chapitre VI d'Isaïe, et tandis qu'Origène avait interprété par Notre-Seigneur Jésus-Christ et le Saint-Esprit les deux Séraphins debout auprès du trône, et qui orient l'un à l'autre, il y avait établi que ces deux Séraphins sont la figure de l'Ancien et du Nouveau Testament, et combattu par de nombreuses raisons l'autre opinion, dont la contagion s'était répandue parmi les Grecs et les Latins. Plus tard et en plusieurs circonstances, lorsque l'envie cherchait calomnieusement à le montrer comme entaché d'origénisme, il s'appuie sur cet exemple comme sur une preuve sans réplique de sa profonde aversion pour cette doctrine. C'est le traité touchant la Vision d'Isaïe que vise Rufin, en ajoutant que Jérôme y a accommodé la manière de voir d'Origène au sens catholique. Il n'y a rien dans tout cela qui ait le moindre rapport avec une traduction des Homélies d'Isaïe.

Mais allons plus loin. Le style, qu'invoque Huet pour donner quelque poids à une opinion préconçue, prouve que cette traduction, que l'on voudrait être de saint Jérôme, n'est qu'à demi-latine, pour ne pas dire davantage, tant elle est dépourvue d'élégance et pleine d'obscurité, et d'une syntaxe, ou qui rappelle l'idiome d'un rustre, ou qu'on a puérilement calculé sur le grec. Ce style, pour ne rien cacher de notre pensée, est de Rufin, qui dépensa presque tout son temps à traduire Origène en latin, et dont Jérôme, qui lui reprocha souvent la barbarie de son langage, a dit que de bons écrits grecs il a fait de mauvais écrits latins. En mettant le doigt sur la plaie, nous n'en sommes que plus étonné qu'on appelle Rufin lui-même en témoignage pour décorer de la paternité d'un autre sa progéniture bâtarde. Saint Jérôme, qui n'oublie rien dans son Catalogue de ce qu'il a traduit d'Origène, n'y mentionne nulle part les Homélies d'Isaïe, et l'on ne saurait admettre qu'il ait entrepris cette traduction après avoir fait le Catalogue, puisque, depuis ce temps, il eut en telle aversion la doctrine d'Origène, qui glissait sur la pente de l'hérésie, qu'il s'appliqua à la réfuter, au lieu de consentir à en verser le poison dans les oreilles des Latins. Ajoutez à cela qu'il n'a jamais

dit un mot de cette traduction dans les Commentaires sur Isaïe, où il aurait eu tant de fois l'occasion d'en parler, et que dans la préface du premier livre, où il signale les *vingt-cinq* Homélies d'Origène sur ce Prophète, il ne nous prévient pas qu'il en ait traduit neuf. Enfin, ces Homélies n'ont pas de Prologue, ce qui, selon la juste remarque de Gélase, est un signe certain au moyen duquel on peut distinguer ce qui est l'œuvre de saint Jérôme de toute élucubration étrangère. Leur authenticité ne repose ni sur l'autorité des manuscrits, ni sur quelque ancien témoignage, et l'on ne revient pas du plus profond étonnement que des hommes d'une rare érudition aient pu attribuer à notre saint Docteur une œuvre où tout est en contraste si évident avec son génie.

COMMENTAIRE

SUR

LE PROPHÈTE ISAÏE.

PROLOGUE.

A peine ai-je terminé mes vingt livres d'explications sur les douze Prophètes, œuvre d'une si longue durée, et les commentaires sur Daniel, que vous me contraignez, ô vierge du Christ, chère Eustochium, d'aborder Isaïe. Ce que j'avais promis à Paul, votre sainte mère, pendant qu'elle vivait, il faut donc que je m'en acquitte envers vous. Je me rappelle l'avoir également

promis à Pammachius, votre frère, non moins éminent par son érudition que par ses autres qualités. Si j'ai pour vous deux la même affection, vous l'emportez par votre présence. C'est à vous d'abord, et par vous à lui, que je viens payer ma dette, obéissant d'ailleurs à ce précepte du Christ: «Fouillez les Écritures;» *Jom.* v, 39; puis, à cet autre: «Cherchez, et vous

transirez ad Isaïam, et quod sanctæ matri tuæ Paulæ, dum viveret, pollicitus sum, tibi reddere. Quod quidem et eruditissimo viro (b) fratri tuo Pammachio promississe me memini; cumque in affectu par sis, vincis præsentia. Itaque et tibi et illi per te reddo quod debeo, obediens Christi præceptis, qui ait: «Scrutaminis Scripturas;» *Jom.* v, 39; et: «Querite, et invenietis.» *Matth.* vii, 7. Ne illud audiam cum Judæis: «Erratis, nescientes Scripturas, neque virtutem Dei.» *Matth.* xxii, 29. Si enim juxta apostolum Paulum, *I. Cor.* i, 24, Christus Dei virtus est,

COMMENTARIORUM IN ISAÏAM PROPHETAM

LIBRI DUODEVIGINTI.

PROLOGUS.

Expletis (a) longo vix tempore in duodecim Prophetas viginti explanationum libris, et in Daniele Commentariis, cogis me, virgo Christi Eustochium,

(a) Excepimus hæc Commentariorum in Isaïam librorum ad codicem Palatinum 472, tum alium Vaticanum 322. Maximam quoque ferunt partem consilium cum duobus Ambrosianis, altero S. litteræ, et num. 45, altero E et 98 prænotatis. Ubi vero codicibus aliis, qui unum aut alterum tantum Hieronymianæ hujus expositionis librum continent, nisi sumus, illos suis quoque locis laudamus.

(b) Fratris tui, etc. Fratrem Eustochii Pammachium vocat Hieronymus, quia eidem Pammachio nupsit Paulina soror Eustochii. MARTIAN.

trouvez.» *Matth.* vii, 76. De la sorte, je n'entendrais pas avec les Juifs: «Vous errez, ignorant les Écritures et la vérité de Dieu.» *Ibid.* xxii, 29. Si, comme parle l'apôtre Paul, «le Christ est la vertu de Dieu et la sagesse de Dieu;» *Corinth.* i, 24; si, de plus, quiconque ignore les Écritures, ignore par là même la vertu de Dieu et sa sagesse, il est évident qu'ignorer les Écritures, c'est ignorer Jésus-Christ. Aussi, fort du secours de vos prières, à vous qui, nuit et jour, méditez la loi divine, et qui êtes le temple de l'Esprit-Saint, je vais imiter le père de famille qui, de son trésor, tire les choses anciennes et les choses nouvelles; j'accomplis ce que l'Épouse dit dans le Cantique des Cantiques: «J'ai gardé pour vous, bien-aimé frère, les anciens et les nouveaux biens.» *Cant.* vii, 13. Je tâcherai d'exposer Isaïe de telle façon qu'il apparaisse, non-seulement comme prophète, mais en même temps comme évangéliste et comme apôtre. N'a-t-il pas dit de lui, ainsi que des autres évangélistes: «qu'ils sont beaux les pieds de ceux qui annoncent la paix!» *Isa.* lii, 7. Dieu le tient pour un apôtre en lui faisant cette question: «Qui pourrai-je envoyer? qui se rendra près de ce peuple?» Et lui répond: «Me voici, envoyez-moi.» *Ibid.* vi, 8.

Delique sapientia; et qui nescit Scripturas, nescit Dei virtutem ejusque sapientiam: ignorantia Scripturarum, ignorantia Christi est. Unde orationum tuarum fulvus auxilio, que diebus ac noctibus in Dei lege meditaris, et templum es Spiritus sancti, imitabor patrem-familias, qui de thesauro suo profert nova et vetera; et sponsam dicentem in Cantico Cantico-rum: «Nova et vetera, fratruelis meus (a), servavi tibi;» *Cant.* vii, 13; sicut exponam Isaïam, ut illum non solum Prophetam, sed evangelistam et Apostolum doceam. Ipse enim de se et de ceteris evangelistis ait: «Quam speciosi pedes evangelizantium bona, evangelizantium pacem.» *Isa.* lii, 7. Et ad ipsam quasi ad Apostolum loquitur Deus: «Quem mittam, et quis ibit ad populum istum?» Et ille respondit: «Ecce ego, mitte me.» *Isa.* vi, 8.

Nullusque putet, me voluminis istius argumentum brevi cupere sermone comprehendere: cum universa

Que personne ne me suppose l'intention d'embrasser dans un petit discours le vaste sujet d'un pareil volume. Tous les mystères du Seigneur sont renfermés dans cette partie des saints Livres: là nous est prophétisé l'Emmanuel, né de la Vierge, ses faits éclatants et ses prodiges, sa mort et sa sépulture, sa résurrection des enfers, son titre de Sauveur de toutes les nations. Que dirai-je de ce qui tient aux sciences naturelles, morales, théologiques? Tout ce qui regarde les saintes Lettres, tout ce que la langue humaine peut exprimer et l'entendement des mortels comprendre, ce volume renferme tout. Voici le témoignage que l'écrivain rend lui-même des mystères qu'il a retracés: «La vision de toutes ces choses vous sera, comme les paroles d'un livre scellé. Quand on donnera ce livre à celui qui connaît les lettres, en lui disant: Lis ces pages; il répondra: Je ne puis, le livre étant scellé. Qu'on le donne à celui qui ne connaît pas les lettres, en lui disant: Lis; il répondra: Je ne sais pas lire.» *Isa.* xxv, 11, 12. Que vous donniez donc ce livre au peuple ignorant des nations, ou que vous le donniez aux Scribes et aux Pharisiens, qui se vantent de connaître les lettres du Roi, le premier vous répondra: Je ne puis lire, n'ayant jamais appris les lettres des Écritures; et les seconds: Nous

Domini sacramenta præsens Scriptura continet; et tam natus de Virgine Emmanuel, quam illustrium patrorum operum atque signorum: mortuus ac sepultus, et resurgens ab inferis, et Salvator universarum gentium predicatur. Quid loquar de physica, ethica et (b) logica? Quidquid sanctarum est Scripturarum: quidquid potest humana lingua proferre, et mortalium sensus accipere, isto volumine continetur. De cujus mysteriis testatur ipse qui scripsit: «Et erit volis visio omnium, sicut verba libri signati: quem cum dederint scienti litteras, dicent: Lege istum; et respondebit: Non possum, signatus est enim. Et dabitur tibi nescienti litteras.» *Isa.* xxx, 11, 12. Sive igitur hunc librum dederint nescienti litteras Populo, nationum, respondebit: Non possum legere, qui non didici litteras Scripturarum; sive dederit Scribis et Pharisæis, qui

(a) Servavi tibi. Quamplures mss. codices legunt alio modo, et contrario sensu: Nova et vetera fratruelis meus servavit mihi. At nullam inter variantes lectiones interpretum deprehendere potui, quam Æmaret hæc sententiam. In Hebræo legitur....., testantur locis, id est, servavi tibi, sive, abscondi tibi. MARTIAN.

(b) Ethica et theologica. In antea editis libris habetur, ethica et logica; sed error manifestus, cum ipsomet Hieronymus theologica pro logica legendam statuerit epistola ad Paulam de alphabeto Hebræico, ubi ait de logica: Pro qua nostri Theologice sibi vindicant. MARTIAN. — Sic et mss. plerique habent, et veteres quoque editi libri præferunt. Porro Patristicæ de suo fecit Theologica ex preconcepta opinione ex epist. 20 ad Paulam de Alphabeto num. 4. At ibi quoque tradit Hieronymus satis luculenter, partim philosophos disputationes suas in physicam, ethicam, logicamque: minime omnino Theologicam nominat. Quin subdit pro logica nostros theoreticos sibi vindicare: atque ita restituendum, uti fecimus, locum adducto ex Origene luculentissimo testimonio ostendimus: unde et si quid mutare ex aliis mss. hic mavis, Theoretica, non Theologica rescribendum omnino sit. Vide que in eum locum animadvertimus, tum in epist. 121, ad Algasiam, quæst. 10, in fine: maxime vero in Commentar. in Ecclesiastem cap. 4, nol.